

13.06.2021 - 17:33 Uhr

## Le comité économique est ravi du OUI franc et massif à la loi COVID-19

Zurich, le 13 juin 2021 (ots) -

**L'électorat a clairement ratifié la loi COVID-19 dans les urnes et s'est ainsi prononcé en faveur du soutien financier des PME et de la sauvegarde d'emplois. De nombreux employeurs et employés, notamment dans les branches les plus fortement touchées, peuvent enfin pousser un grand soupir de soulagement.**

Le comité économique "OUI à la loi COVID-19" est ravi de la décision des électeurs suisses de ce jour. Le pourcentage élevé de 61% d'acceptation démontre clairement que l'électorat approuve les aides économiques décidées par le Conseil fédéral et le Parlement. Les fermetures d'entreprises et autres restrictions pendant cette pandémie font porter aux PME et leurs collaborateurs un lourd fardeau. La réglementation des cas de rigueur, l'extension de l'indemnité en cas de RHT et de l'allocation pour perte de gain, mais aussi les programmes d'aide aux médias, au sport et à la culture, représentent une question de survie pour l'économie touchée par la crise du coronavirus. Aujourd'hui, l'électorat suisse a avalisé la promesse du Conseil fédéral du printemps 2020: Les PME et leurs collaborateurs ne seront pas abandonnés à leur sort.

### **Le soutien financier reste une nécessité.**

Malgré des ouvertures progressives et une situation épidémiologique favorable, une part importante des secteurs de l'industrie et du tourisme lutte encore avec des restrictions de capacité et un manque de demande. Les soutiens financiers de la Confédération et des cantons gardent donc toute leur pertinence pour l'instant. L'acceptation de la loi COVID-19 par les urnes rend cela possible sans de nouveaux retards.

### **Comité économique "OUI à la loi COVID-19"**

Le comité comprend actuellement les organisations suivantes: Union suisse des arts et métiers usam, Fédération suisse du tourisme (FST), GastroSuisse, HotellerieSuisse, CI Fitness Suisse, Conférence des directeurs d'offices de tourisme régionaux, Réseau des parcs suisses, Parahotellerie Suisse, Remontées Mécaniques Suisses, Swiss Music Promoters Association, Swiss Retail Federation, Swiss Snowsports, Union des transports publics, Association des entreprises suisses de navigation ainsi l'Association Suisse des Managers en Tourisme.

### **Contact pour les interviews:**

- La conseillère nationale Daniela Schneeberger, vice-présidente de l'Union suisse des arts et métiers usam, Tel. +41 (0)79 233 84 80
- Le conseiller national Nicolo Paganini, Président de la Fédération suisse du tourisme, Tél. +41 (0)79 605 19 43
- Andreas Züllig, Président d'HotellerieSuisse, Tél. +41 (0)79 236 54 58
- Casimir Platzer, Président GastroSuisse, Tél. +41 (0)44 377 53 53
- Hans-Ulrich Bigler, Directeur Union suisse des arts et métiers usam, Tel. +41 (0)79 285 47 09

Contact:

Comité économique "OUI à la loi Covid-19"  
c/o GastroSuisse  
Communication  
T 044 377 53 53 / communication@gastrosuisse.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100007695/100872515> abgerufen werden.